

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

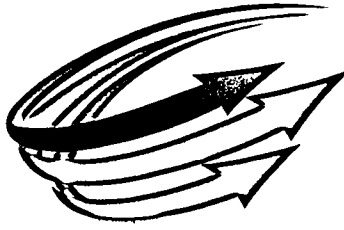
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05716

Numéro SIREN : 852 794 213

Nom ou dénomination : 11 PATERN

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/028290



## Audit Fiscalité et Conseils

### ÉTATS FINANCIERS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

#### SAS 11 PATERN

11 cours Aristide Briand

69300 CALUIRE ET CUIRE

Siret : 85279421300011 - NAF : 6810Z

Certifié conforme par le président  
N. GÉRARD PÉTOR



3 rue du Colonel Chambonnet 69500 BRON  
Tél. : 04.72.14.83.83 – Fax : 04.72.14.83.89 – contact@afc-experts.fr

S.A.S au capital de 100 000 € - RCS LYON B 404 322 422  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes

**Sommaire**

<b>Etats simplifiés de l'exercice</b>	<b>1</b>
Bilan	2
Compte de résultat	4
<b>Annexe</b>	<b>5</b>



**Etats simplifiés de l'exercice**


**Bilan**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	15 300		15 300	15 300
Constructions	290 692	31 629	259 063	268 704
Autres immobilisations corporelles	96 005	19 668	76 336	75 995
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	100		100	100
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>402 096</b>	<b>51 297</b>	<b>350 799</b>	<b>360 099</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises	867 650		867 650	948 767
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	57 000		57 000	57 000
Fournisseurs débiteurs				86
Personnel	29		29	
Autres créances	132 310		132 310	62 432
<b>Divers</b>				
Disponibilités	44 315		44 315	39 140
Charges constatées d'avance	200		200	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 101 503</b>		<b>1 101 503</b>	<b>1 107 425</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 503 600</b>	<b>51 297</b>	<b>1 452 303</b>	<b>1 467 524</b>

 Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Réserve légale	5 000	5 000
Autres réserves	29 466	15 421
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>38 619</b>	<b>14 045</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>123 085</b>	<b>84 466</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Emprunts</i>	328 816	346 385
<i>Découverts et concours bancaires</i>	576 021	687 769
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	904 838	1 034 154
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	377 430	276 087
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 622	62 368
<i>Personnel</i>	4 932	2 395
<i>Organismes sociaux</i>	6 726	3 327
<i>Etat, Impôts sur les bénéfiques</i>	6 783	3 503
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	249	224
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 638	279
Dettes fiscales et sociales	21 329	9 728
Autres dettes		722
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 329 218</b>	<b>1 383 058</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 452 303</b>	<b>1 467 524</b>

**Annexe**

 **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS 11 PATERN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 452 303 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 38 619 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 **Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



## Règles et méthodes comptables

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.




**Notes sur le bilan**
**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	15 300			15 300
- Constructions sur sol propre	261 623			261 623
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	29 069			29 069
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	63 828			63 828
- Matériel de transport	14 100	18 500	14 100	18 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 165	3 511		13 677
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>394 085</b>	<b>22 011</b>	<b>14 100</b>	<b>401 996</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	100			100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>100</b>			<b>100</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>394 185</b>	<b>22 011</b>	<b>14 100</b>	<b>402 096</b>


**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		22 011		22 011
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>22 011</b>		<b>22 011</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 100		14 100
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>14 100</b>		<b>14 100</b>

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	18 673	8 188		26 861
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	3 315	1 453		4 768
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	7 051	6 119		13 170
- Matériel de transport	3 251	4 744	5 669	2 325
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 797	2 376		4 173
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>34 086</b>	<b>22 880</b>	<b>5 669</b>	<b>51 297</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>34 086</b>	<b>22 880</b>	<b>5 669</b>	<b>51 297</b>


**Notes sur le bilan**
**Actif circulant**

**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 189 539 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 000	57 000	
Autres	132 339	132 339	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	200	200	
<b>Total</b>	<b>189 539</b>	<b>189 539</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Capitaux propres**

**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.


**Notes sur le bilan**
**Dettes**

<b>Etat des dettes</b>
------------------------

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 329 218 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	576 021	576 021		
- à plus de 1 an à l'origine	328 816	17 862	73 103	237 851
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 622	25 622		
Dettes fiscales et sociales	21 329	21 329		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	377 430	377 430		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 329 218</b>	<b>1 018 264</b>	<b>73 103</b>	<b>237 851</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	17 554			
(**) Dont envers les associés	377 430			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 49 000 euros.

<b>Charges à payer</b>
------------------------

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 694
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	105
Banque - Intérêts courus à payer	114
Concours bancaires - intérêts couru	8 224
Etat - autres charges à payer	901
Taxe d'apprentissage CAP	37
<b>Total</b>	<b>14 075</b>

 Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	200		
<b>Total</b>	<b>200</b>		

# **11 PATERN**

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros  
Siège social : 11 cours Aristide Briand  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
852 794 213 RCS LYON

---

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 09 JUIN 2023**

### **Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 soumise et adoptée à l'assemblée**

#### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 38 618,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 38 618,88 euros  
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 68 084,56 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Gérard PETOT

